

Nouvelle-Aquitaine - Activité 2022

Cette nouvelle édition des fiches régionales relatives à l'activité d'assistance médicale à la procréation (AMP) en 2022, dresse le bilan de la situation de chaque région au regard de ses activités.

Les fiches régionales décrivent de façon détaillée la répartition des activités d'AMP réalisées au sein de chaque région. Elles présentent notamment certaines activités spécifiques qui demandent des infrastructures, un savoir-faire, et des autorisations particulières. Certaines ne sont pas assez développées au plan national ou inégalement réparties comme le don d'ovocytes, la préservation de la fertilité et l'accueil d'embryons.

L'activité d'AMP en contexte viral y est aussi décrite et concerne la prise en charge des patients infectés par le VIH, le VHB et/ou le VHC.

Les informations fournies dans ces documents peuvent servir de support à la réflexion sur l'organisation territoriale des soins et ainsi contribuer à améliorer les conditions d'accès et de prise en charge des personnes ayant recours à une AMP. Elles complètent les analyses réalisées dans le rapport d'activité médical et scientifique (RAMS) (https://rams.agence-biomedecine.fr/assistance-medicale-la-procreation); Partie Répartition régionale des activités. Elles sont toutefois plutôt succinctes, dans la mesure où leur source, les rapports d'activité des centres, est constituée de données agrégées. L'analyse régionale présentée dans ce rapport est celle de l'activité des centres exerçant dans la région.

D'autres informations viennent compléter les fiches régionales et le RAMS :

- Une évaluation des résultats des centres est réalisée chaque année. Les résultats de cette évaluation sont accessibles sur le site de l'Agence avec le lien suivant : https://www.agence-biomedecine.fr/Evaluations.

Le registre national des fécondations in vitro (FIV), recueillant des données individuelles, connait actuellement une montée en charge importante. Dans un avenir proche, il permettra lui aussi d'affiner les indicateurs analysés et de décrire par exemple les flux des bénéficiaires entre les régions.

A savoir : Le plan PEGh (Procréation Embryologie et Génétique humaines) 2022-2026 de l'Agence de la biomédecine prévoit de contribuer à assurer les conditions d'un accès équitable à des soins sécurisés de qualité et à la planification de l'offre de soins dans tous les domaines de la PEGh, en particulier dans le but d'atteindre l'autosuffisance nationale en termes de dons d'ovocytes et de faciliter la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité conformément au Plan Cancer. Dans le cadre de ce plan, la contribution de l'Agence de la biomédecine à la réflexion des agences régionales de santé est prévue et l'Agence se met donc à la disposition des ARS qui le souhaiteraient.



NOTE METHODOLOGIQUE

Objectif

L'objectif des fiches régionales est de décrire les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) au niveau de chaque région. Elles permettent de comparer, de manière purement descriptive, les activités de chaque région à l'activité nationale. Les informations présentées dans ces fiches viennent compléter le rapport médical et scientifique publié sur le site de l'Agence en septembre 2024.

Principes généraux

L'Agence de la biomédecine propose ici une synthèse des activités à l'échelle régionale afin d'aider chaque Agence régionale de santé à connaître l'activité au sein de sa région et à assurer ses missions en terme d'organisation de l'offre de soins.

Origine des données

Les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) sont évaluées à partir des rapports annuels et des données du registre des FIV que les centres clinico-biologiques et les laboratoires d'AMP sont tenus réglementairement d'adresser à l'Agence de la biomédecine concernant les activités d'AMP pour lesquelles ils sont autorisés.

Les rapports annuels des centres et données du registre des FIV sont transmis au 31 décembre de chaque année pour la totalité des activités pratiquées l'année précédente afin de récupérer les informations concernant les naissances issues des tentatives. La base de données utilisée par l'Agence pour la collecte des activités de l'année 2022 a été figée en avril 2023.

En 2022, 104 centres clinico-biologiques (dont un centre n'ayant pas transmis de rapport d'activité dans les délais impartis et 69 laboratoires de biologie médicale réalisant des préparations de sperme en vue d'insémination étaient autorisés et ont pratiqué une ou plusieurs activités d'AMP.

Les indicateurs fournis (tableaux 1 à 10) sont le reflet de l'activité déclarée par les centres dans leurs rapports d'activité. Malgré des contrôles qualité et des règles d'imputation établies, des incohérences et des imperfections peuvent subsister.

Les flux des patientes entre les régions (tableaux 11 à 13) sont évalués à partir des données du registre FIV : les départements de résidence des femmes prises en charge au moins une fois en 2022 pour une ponction d'ovocytes, hors ponction réalisée en vue de don ou de préservation de la fertilité, et les départements des centres d'AMP dans lesquels ces ponctions ont été réalisées sont analysés.

Description des indicateurs

Organisation territoriale de l'offre de soins

L'organisation territoriale de l'offre de soins est décrite dans les tableaux AMP1, AMP2, AMP3 et AMP4. Elle permet de lister les centres et les laboratoires, leurs activités d'AMP respectives et le nombre de tentatives réalisées par centre et par technique.

Activité régionale dans l'activité nationale



NOTE METHODOLOGIQUE

La part de l'activité régionale au sein de l'activité nationale est décrite par le nombre de tentatives réalisées dans la région rapporté au nombre de femmes en âge de procréer (tableau AMP5) ainsi que par le pourcentage de tentatives et d'enfants nés dans la région sur l'ensemble des tentatives et des enfants nés en France, selon la technique et l'origine des gamètes (tableau AMP6).



NOTE METHODOLOGIQUE

Fécondation in vitro

Le tableau AMP7 donne certaines caractéristiques régionales et nationales des tentatives de fécondation in vitro de l'année 2022.

Activités spécifiques : don de gamètes et accueil d'embryons, conservations des gamètes et des tissus germinaux, conservation des embryons

L'activité régionale de don d'ovocytes est décrite dans le tableau AMP8, afin de permettre une réflexion sur le développement nécessaire de cette activité à hauteur des besoins au sein de chaque région. Par ailleurs, il présente également les données relatives au don de spermatozoïdes et à l'accueil d'embryons.

Les activités de conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue à des fins de préservation de la fertilité sont également décrites et mises en regard de l'activité nationale (tableau AMP9).

Le tableau AMP10 présente le nombre d'embryons conservés au 31 décembre 2022 et le nombre de couples concernés au niveau régional et national en fonction du statut du projet parental.

Flux entrants et sortants

Les flux entrants et sortants de la région, ainsi que les régions de résidence des femmes prises en charge dans la région Nouvelle-Aquitaine et les régions des centres d'AMP où ont été ponctionnées les femmes résidant en Nouvelle-Aquitaine sont présentés dans les tableaux 11 à 13.

Perspectives

Les fiches régionales donnent l'occasion de rappeler que deux activités doivent être particulièrement développées au sein de chaque région afin de répondre aux objectifs de santé publique, d'équité d'accès aux soins et de qualité de la prise en charge des personnes ayant recours à une AMP :

- Le don d'ovocytes : l' insuffisance de donneuses en France entraîne le déplacement de nombreux couples à l'étranger, dans des pays où la qualité et la sécurité des soins ne répondent pas aux mêmes exigences qu'en France ; l'objectif poursuivi est de développer une autosuffisance nationale et donc une activité appropriée dans chaque région.
- La préservation de la fertilité : l'activité de préservation de la fertilité mise en regard de la fréquence des cancers de jeunes patients reste insuffisante. Les liens entre centres de cancérologie et centres autorisés pour la conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue sont certainement à renforcer à hauteur des besoins de chaque région. Le plan cancer a pris en compte ces nouveaux besoins en lien avec la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité réparties sur le territoire.
- Les évolutions législatives (loi de bioéthique de 2021): la loi ouvre notamment la possibilité d'accès à l'AMP à toutes les femmes, ou l'autoconservation non médicale des gamètes. Ces nouveaux droits nécessitent un développement adéquat de l'activité régional sans impact sur la qualité, l'équité et les délais d'accès aux soins.



COMMENTAIRES: Nouvelle-Aquitaine

Centres et activités pratiquées

En 2022, l'offre de soins en assistance médicale à la procréation est proposée dans la région Nouvelle-Aquitaine par huit centres clinico-biologiques et 6 laboratoires de biologie médicale (Tableau AMP2) :

- Les préparations de sperme en vue d'insémination artificielle ont été réalisées par quatorze laboratoires : les laboratoires de six centres clinico-biologiques et les laboratoires de biologie médicale,
- Les activités de fécondation in vitro par les huit centres clinico-biologiques,
- Et les activités spécifiques :
 - La préparation, le recueil, la conservation et mise à disposition de spermatozoïdes et d'ovocytes en vue de don par trois centres ; deux centres ayant débuté une activité en 2022 (centre de Limoges et Poitiers)
 - L'assistance médicale en contexte viral par un centre,
 - L'accueil d'embryons par un centre,
 - La conservation médicale de gamètes et/ou tissus germinaux en vue d'AMP ultérieure par quatre centres.

Toutes les activités d'AMP sont proposées en région Nouvelle-Aquitaine.

Activité

La population de Nouvelle Aquitaine compte 8,3% des femmes en âge de procréer observées en France (Tableau AMP1).

L'activité des centres de la région rapportée au nombre de femmes en âge de procréer était inférieure à la moyenne nationale pour les activités d'insémination (30,6 contre 37,6 tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer) et pour les fécondations *in vitro* (44,8 contre 53,9 pour 10 000 femmes en âge de procréer, tableau AMP5).

Globalement, les centres de la région Nouvelle-Aquitaine ont réalisé 6,8% des tentatives françaises et ont permis la naissance de 6.8% des enfants nés vivants issus des tentatives d'AMP de 2022.

Origine géographique des patientes prises en charge

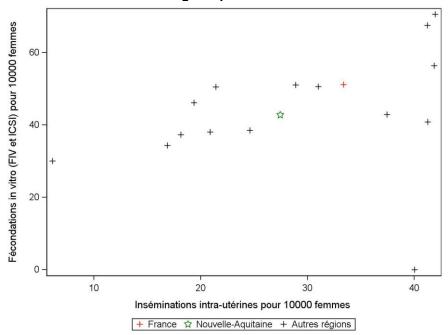
Les femmes hospitalisées pour une ponction ovocytaire en 2022 en région Nouvelle-Aquitaine résidaient dans la région dans 92,5% des cas (Tableau AMP12). En moyenne, à l'échelle des régions métropolitaines, 91,7% des femmes prises en charge par un centre d'AMP résidaient dans la région du centre d'AMP.

Parallèlement, les flux sortants sont inférieurs aux taux observés en moyenne en France métropolitaine (7,4% vs 16,7%): La plupart des femmes domiciliées en région Nouvelle-Aquitaine ont été prises en charge pour une ponction par un centre de la région; 2% par un centre d'Ile de France (95,6%, Tableau AMP13).



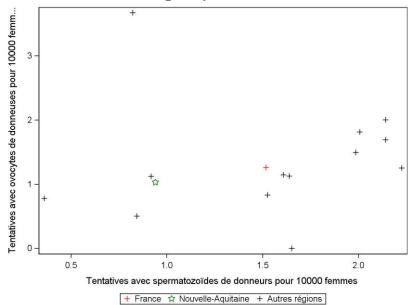
COMMENTAIRES: Nouvelle-Aquitaine

Figure AMP1 : Activités régionales d'AMP intraconjugale* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



^{*}Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV,ICSI) réalisées en intraconjugal

Figure AMP2 : Activités régionales de tentatives avec don* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



^{*}Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV,ICSI) réalisées avec don de spermatozoïdes et mises en fécondation réalisées avec ovocytes de donneuses



Tableau AMP1 : Nombre de femmes en âge de procréer (18 à 45 ans) en 2022

Lieu	Nombre de femmes en âge de procréer	% national	% régional
France	11 431 714	100,0%	
Nouvelle-Aquitaine	947 412	8,3%	100%
-Aquitaine	565 030	4,9%	59,6%
-Limousin	104 950	0,9%	11,1%
-Poitou-Charentes	277 432	2,4%	29,3%

Tableau AMP2 : Activité d'AMP déclarée en 2022 par centre

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	 _	Préservation de la fertilité	
Aquitaine	2402_2404		POLYCLINIQUE FRANCHEVILLE_PERIGUEUX / LBM NOVABIO VESONE_PERIGUEUX	Х	X			
	3302_3302	BRUGES	POLYCLINIQUE JEAN VILLAR_BRUGES / LBM EUROFINS BIOFFICE JEAN VILLAR_BRUGES	X	Х			



Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral
	3303_3303	BORDEAUX	CHU CENTRE ALIENOR D'AQUITAINE_BORDEAUX / CHU PELLEGRIN_BORDEAUX	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х
	3304B	LIBOURNE	LBM SYNLAB NOUVELLE AQUITAINE_LIBOURNE	Х						
	4001B	DAX	LBM FORTE BIO	Χ						
	4004B	MONT DE MARSAN	LBM EXALAB QUIRINAL_MONT DE MARSAN	Х						
	4702B	AGEN	LBM LES BIOLOGISTES ASSOCIES_AGEN	Х						
	6403_6403	PAU	POLYCLINIQUE DE NAVARRE / LBM BIOPYRENEES HAUTERIVE_PAU	Х	Х				Х	
	6405_6405	BAYONNE	CAPIO CLINIQUE BELHARRA / LBM AX BIO OCEAN_BAYONNE	Х	Х					
Limousin	1901B	BRIVE LA GAILLARDE	LBM BIOREZE BRIVE BERTHELOT	Х						
	8703_8703	LIMOGES	HOPITAL DE LA MERE ET DE L'ENFANT / LBM HOP DE LA MERE ET L'ENFANT_LIMOGES	Х	Х	Х	Х		Х	
Poitou-Charentes	1602B	SOYAUX	LBM LABOFFICE_SOYAUX	Х		_	_			_



Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)		_	 Préservation de la fertilité	_
	1704_1704	PUILBOREAU	CLINIQUE DE L'ATLANTIQUE_PUILBOREAU / BIO 17_PUILBOREAU	Х	Х				
	8601_8601	POITIERS	CHU DE POITIERS / LBM CHU DE POITIERS_POITIERS	Χ	Х	Х	X	Х	

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2022 IA : Insémination artificielle ; FIV : Fécondation in vitro ; ICSI : Injection intracytoplasmique de spermatozoïdes ; TEC : Transfert d'embryons congelés



Tableau AMP3 : Nombre de tentatives [1] d'AMP par centre en intraconjugal en 2022



					Intraconjug	jale		
				Insémination intra-utérine Fécondation ICSI-Tran				
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC	тос
Lieu	N°	Ville	Etablissement*					
Aquitaine	2402_2404	PERIGUEUX	POLYCLINIQUE FRANCHEVILLE_PERIGUEUX / LBM NOVABIO VESONE_PERIGUEUX	118	46	142	170	
	3302_3302	BRUGES	POLYCLINIQUE JEAN VILLAR_BRUGES / LBM EUROFINS BIOFFICE JEAN VILLAR_BRUGES	552	348	635	898	10
	3303_3303	BORDEAUX	CHU CENTRE ALIENOR D'AQUITAINE_BORDEAUX / CHU PELLEGRIN_BORDEAUX	402	250	395	660	4
	3304B	LIBOURNE	LBM SYNLAB NOUVELLE AQUITAINE_LIBOURNE	130				
	4001B	DAX	LBM FORTE BIO	13				
	4004B	MONT DE MARSAN	LBM EXALAB QUIRINAL_MONT DE MARSAN	41				
	4702B	AGEN	LBM LES BIOLOGISTES ASSOCIES_AGEN	46				



					Intraconjug	jale		
				Insémination intra-utérine	Fécondatio ICSI-Tra	on in vitro Insferts o	d'embryc	
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC	тос
	6403_6403	PAU	POLYCLINIQUE DE NAVARRE / LBM BIOPYRENEES HAUTERIVE_PAU	161	72	508	469	
	6405_6405	BAYONNE	CAPIO CLINIQUE BELHARRA / LBM AX BIO OCEAN_BAYONNE	255	225	234	299	
Limousin	1901B	BRIVE LA GAILLARDE	LBM BIOREZE BRIVE BERTHELOT	54				
	8703_8703	LIMOGES	HOPITAL DE LA MERE ET DE L'ENFANT / LBM HOP DE LA MERE ET L'ENFANT_LIMOGES	187	104	299	302	3
Poitou-Charentes	1602B	SOYAUX	LBM LABOFFICE_SOYAUX	136				
	1704_1704	PUILBOREAU	CLINIQUE DE L'ATLANTIQUE_PUILBOREAU / BIO 17_PUILBOREAU	401	161	284	373	
	8601_8601	POITIERS	CHU DE POITIERS / LBM CHU DE POITIERS_POITIERS	105	107	228	302	
Total Région Nouve	lle-Aquitaine			2601	1313	2725	3473	17

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2022 FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés



[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés



Tableau AMP4 : Nombre de tentatives[1] par centre pour l'activité d'AMP avec don en 2022



				Do	on de s	perme		Don d'o	vocytes	Accueil d'embryons
				Insémination intra-utérine	sa	ns et a	on in vitro vec ICSI- d'embryons jelés	ICSI-Tra	ation in s et avec ansferts bryons gelés	Fécondation in vitro sans et avec ICSI- Transferts d'embryons congelés
					ICSI TEC ICSI avec ovocytes décongelés		ICSI	TEC	TEC	
Lieu	N°	Ville	Etablissement*							
Aquitaine	2402_2404	PERIGUEUX	POLYCLINIQUE FRANCHEVILLE_PERIGUEUX / LBM NOVABIO VESONE_PERIGUEUX	1	3	3				·
	3302_3302	BRUGES	POLYCLINIQUE JEAN VILLAR_BRUGES / LBM EUROFINS BIOFFICE JEAN VILLAR_BRUGES	24	3	2				
	3303_3303	BORDEAUX	CHU CENTRE ALIENOR D'AQUITAINE_BORDEAUX / CHU PELLEGRIN_BORDEAUX	239	20	26	6	98	59	15
	6403_6403	PAU	POLYCLINIQUE DE NAVARRE / LBM BIOPYRENEES HAUTERIVE_PAU	5	4	4				



				Do	n de s	perme		Don d'o	vocytes	Accueil d'embryons
				Insémination intra-utérine	sa	ns et a	on in vitro vec ICSI- l'embryons elés	vitro san ICSI-Tra d'emb	ation in s et avec ansferts oryons gelés	Fécondation in vitro sans et avec ICSI- Transferts d'embryons congelés
					ICSI	TEC	ICSI avec ovocytes décongelés	ICSI	TEC	TEC
	6405_6405	BAYONNE	CAPIO CLINIQUE BELHARRA / LBM AX BIO OCEAN_BAYONNE	7	6					
Limousin	8703_8703	LIMOGES	HOPITAL DE LA MERE ET DE L'ENFANT / LBM HOP DE LA MERE ET L'ENFANT_LIMOGES	15	38	2	1			
Poitou-Charentes	1704_1704	PUILBOREAU	CLINIQUE DE L'ATLANTIQUE_PUILBOREAU / BIO 17_PUILBOREAU	10	8	9				
	8601_8601	POITIERS	CHU DE POITIERS / LBM CHU DE POITIERS_POITIERS	1						
Total Région Nouv	al Région Nouvelle-Aquitaine			302	82	46	7	98	59	15

^{*} La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2022 FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés [1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés



Tableau AMP5 : Nombre de tentatives par nombre de femmes en âge de procréer par technique en 2022

			Nombre de tentatives	s pour 10 000 femmes	en âge de procréer	
		France	Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	Limousin	Poitou-Charentes
Origine des gamètes	Technique					
	Insémination intra-utérine	33.39	27.45	30.41	22.96	23.14
	FIV hors ICSI	17.36	13.86	16.65	9.91	9.66
Intraconjugale	ICSI	33.16	28.76	33.87	28.49	18.45
ntiaconjugale	TEC	44.21	36.66	44.17	28.78	24.33
	ICSI avec ovocytes décongelés	0.63	0.18	0.25	0.29	



			Nombre de tentatives	pour 10 000 femmes	en âge de procréer	•
		France	Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	Limousin	Poitou-Charentes
	Insémination intra-utérine	4.17	3.19	4.88	1.43	0.40
	FIV hors ICSI	0.16				
Don de sperme	ICSI	1.28	0.87	0.64	3.62	0.29
Don de spenne	TEC	0.90	0.49	0.62	0.19	0.32
	ICSI avec ovocytes décongelés	0.08	0.07	0.11	0.10	
	FIV hors ICSI	0.02				
Don d'ovocytes	ICSI	1.25	1.03	1.73		
	TEC	1.18	0.62	1.04		
Accueil d'embryons	TEC	0.15	0.16	0.27		



Tableau AMP6 : Nombre de tentatives[1] et nombre d'enfants nés vivants en 2022



			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Origine des gamètes	Lieu	Technique				
		Insémination intra-utérine	38165	4343	100%	100%
	France	FIV hors ICSI	19851	2845	100%	100%
		ICSI	37912	5459	100%	100%
		TEC	50545	12131	100%	100%
		ICSI avec ovocytes décongelés	723	97	100%	100%
		Insémination intra-utérine	2601	345	6,82%	7,94%
Intraconjugale		FIV hors ICSI	1313	197	6,61%	6,92%
	Nouvelle-Aquitaine	ICSI	2725	369	7,19%	6,76%
	Nouvelle / Iquitaille	TEC	3473	816	6,87%	6,73%
		ICSI avec ovocytes décongelés	17	2	2,35%	2,06%
		Insémination intra-utérine	1718	223	4,50%	5,13%
	-Aquitaine	FIV hors ICSI	941	133	4,74%	4,67%
		ICSI	1914	259	5,05%	4,74%



			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
	1	1				
		TEC	2496	502	4,94%	4,14%
		ICSI avec ovocytes décongelés	14	1	1,94%	1,03%
		Insémination intra-utérine	241	22	0,63%	0,51%
		FIV hors ICSI	104	20	0,52%	0,70%
	-Limousin	ICSI	299	48	0,79%	0,88%
	Limodolii	TEC	302	93	0,60%	0,77%
		ICSI avec ovocytes décongelés	3	1	0,41%	1,03%
		Insémination intra-utérine	642	100	1,68%	2,30%
	-Poitou-Charentes	FIV hors ICSI	268	44	1,35%	1,55%
		ICSI	512	62	1,35%	1,14%
		TEC	675	221	1,34%	1,82%



			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
	_					
		Insémination intra-utérine	4765	844	100%	100%
		FIV hors ICSI	184	20	100%	100%
	France	ICSI	1464	209	100%	100%
	Tanoo	TEC	1029	220	100%	100%
		ICSI avec ovocytes décongelés	87	23	100%	100%
		Insémination intra-utérine	302	53	6,34%	6,28%
Don de sperme		ICSI	82	11	5,60%	5,26%
Don de spenne	Nouvelle-Aquitaine	TEC	46	3	4,47%	1,36%
		ICSI avec ovocytes décongelés	7	1	8,05%	4,35%
		Insémination intra-utérine	276	47	5,79%	5,57%
		ICSI	36	9	2,46%	4,31%
	-Aquitaine	TEC	35	1	3,40%	0,45%
		ICSI avec ovocytes décongelés	6	1	6,90%	4,35%



			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
		Insémination intra-utérine	15	2	0,31%	0,24%
		ICSI	38	2	2,60%	0,96%
	-Limousin	TEC	2	1	0,19%	0,45%
		ICSI avec ovocytes décongelés	1		1,15%	
		Insémination intra-utérine	11	4	0,23%	0,47%
	-Poitou-Charentes	ICSI	8		0,55%	
		TEC	9	1	0,87%	0,45%
		FIV hors ICSI	22	4	100%	100%
	France	ICSI	1426	243	100%	100%
		TEC	1349	315	100%	100%
Don d'ovocytes	N	ICSI	98	22	6,87%	9,05%
Nouvelle-Ad	Nouvelle-Aquitaine	TEC	59	9	4,37%	2,86%
	Acuitaina	ICSI	98	22	6,87%	9,05%
	-Aquitaine	TEC	59	9	4,37%	2,86%



		Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France	
	France	TEC	169	41	100%	100%
Accueil d'embryons	Nouvelle-Aquitaine	TEC	15	3	8,88%	7,32%
	-Aquitaine	TEC	15	3	8,88%	7,32%

[1] Tentatives: Cycles d'insémination artificielle (IIU, IIC); ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI); transferts d'embryons congelés (TEC)



FECONDATION IN VITRO

Tableau AMP7 : Caractéristiques des fécondations in vitro en 2022

		France	Nouvelle- Aquitaine	Aquitaine	Limousin	Poitou- Charentes
	<30 ans	15,3%	15,3%	13,4%	16,1%	22,2%
	30-34 ans	32,4%	33,1%	32,6%	32,7%	34,9%
Age des femmes à la ponction(1)	35-37 ans	22,6%	23,0%	23,8%	22,0%	20,7%
ponodon(1)	38-39 ans	13,5%	13,6%	14,3%	13,4%	10,9%
	>=40 ans	16,2%	15,0%	15,9%	15,9%	11,3%
Taabaiawaa	Part des ponctions(1) réalisées en ICSI	67,0%	68,9%	68,6%	76,4%	66,0%
Techniques	Part des ponctions(1) réalisées en culture prolongée	50,5%	31,8%	28,4%	52,4%	33,1%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les spermatozoïdes d'un donneur	2,4%	1,7%	1,4%	5,3%	1,1%
Activité d'AMP avec don de gamètes et d'embryons	Part des tentatives(2) réalisées avec les ovocytes d'une donneuse	2,4%	2,0%	2,8%		
	Part des tentatives(2) réalisées avec les embryons d'un couple donneur	0,1%	0,2%	0,3%		
	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VIH	0,2%	0,3%	0,4%		
Prise en charge du risque viral	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VHB/VHC	0,9%	0,5%	0,7%		

^{(1):} Ponctions d'ovocytes FIV ou ICSI



FECONDATION IN VITRO

(2) : Ponctions d'ovocytes dans le cadre des FIV/ICSI ou transfert d'embryons congelés



ACTIVITES SPECIFIQUES: DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

Tableau AMP8 : Don de gamètes et accueil d'embryons en 2022

			2020	2021	2022
		France	135	399	714
	Donneurs: donneurs acceptés dont le sperme a été congelé dans l'année	Nouvelle-Aquitaine	3	10	56
		-Aquitaine	3	10	42
		-Limousin	0	0	9
Don do anormatazaïdas		-Poitou-Charentes	0	0	5
Don de spermatozoïdes		France	1591	1598	3575
		Nouvelle-Aquitaine	90	105	200
	Receveurs: couples ayant effectué au moins une tentative d'AMP	-Aquitaine	90	105	199
	-	-Limousin	0	0	0
		-Poitou-Charentes	0	0	1



ACTIVITES SPECIFIQUES: DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

			2020	2021	2022
		France	489	920	943
		Nouvelle-Aquitaine	22	66	70
	Donneuses: ponctions réalisées dans l'année	-Aquitaine	22	66	67
		-Limousin	0		2
		-Poitou-Charentes	0		1
	Receveuses: nouvelles demandes acceptées	France	1087	1332	1358
		Nouvelle-Aquitaine	47	59	90
Don d'ovocytes		-Aquitaine	47	59	81
		-Limousin	0		7
		-Poitou-Charentes	0		2
		France	975	1415	1584
		Nouvelle-Aquitaine	67	74	101
	Receveuses: receveuses ayant bénéficié d'un don d'ovocytes	-Aquitaine	67	74	100
	35.55,155	-Limousin	0		1
		-Poitou-Charentes	0		0



ACTIVITES SPECIFIQUES: DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

			2020	2021	2022
		France	147	148	148
	Couples donneurs: couples donneurs dont les embryons ont été accueillis	Nouvelle-Aquitaine	6	5	13
		-Aquitaine	6	5	13
		-Limousin	0	0	0
A coucil d'ambruana		-Poitou-Charentes	0	0	0
Accueil d'embryons		France	146	155	156
		Nouvelle-Aquitaine	5	5	10
	Couples receveurs: couples receveurs ayant bénéficié d'un accueil d'embryons	-Aquitaine	5	5	10
	Sononolo d'un accacii a ciniziyone	-Limousin	0	0	0
		-Poitou-Charentes	0	0	0



ACTIVITES SPECIFIQUES: CONSERVATION DES GAMETES ET DES TISSUS GERMINAUX

Tableau AMP9 : Préservation de la fertilité : conservation de gamètes et de tissus germinaux en 2022

		France	Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	Limousin	Poitou-Charentes
Spermatozoïdes	Nouvelles autoconservations (Patients)	8751	711	480	80	151
•	Autoconservations au 31/12 (Patients)	88035	4574	3264	771	539
Ovocytes	Nouvelles autoconservations (Patients)	4012	245	196	21	28
•	Autoconservations au 31/12 (Patients)	15146	630	424	111	95
Tissus	Nouvelles autoconservations (Patients)	149	3	3	0	0
testiculaires	Autoconservations au 31/12 (Patients)	1456	18	18	0	0
Tissus ovariens	Nouvelles autoconservations (Patients)	358	24	15	4	5
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	4666	237	150	60	27



ACTIVITES SPECIFIQUES: CONSERVATION DES EMBRYONS

Tableau AMP10 : Conservation d'embryons au 31 décembre 2022

		Projet parental en cours		Abandon du projet parental		Défaut de réponse ou désaccord du couple		Total des embryons en cours de conservation	
		N	%	N	%	N	%	N	%
France	Embryons	237543	77.3	27552	9.0	42303	13.8	307398	100
France	Couples	80008	76.1	9668	9.2	15411	14.7	105087	100
Nouvelle Aquitaine	Embryons	13890	72.0	2304	12.0	3086	16.0	19280	100
Nouvelle-Aquitaine	Couples	5092	72.4	837	11.9	1101	15.7	7030	100
Aguitaina	Embryons	9726	70.5	2274	16.5	1786	13.0	13786	100
-Aquitaine	Couples	3743	72.6	822	15.9	589	11.4	5154	100
Limouoin	Embryons	1431	59.0	30	1.2	963	39.7	2424	100
-Limousin	Couples	408	50.6	15	1.9	383	47.5	806	100
D : 01 .	Embryons	2733	89.0	0	0.0	337	11.0	3070	100
-Poitou-Charentes	Couples	941	87.9	0	0.0	129	12.1	1070	100



FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP11 : Flux entrants et sortants de 2022

	Nouvelle-Aquitaine	Moyenne des régions (hors DROM)
Flux entrants*	7,5%	8,3%
Flux sortants**	7,4%	16,7%

^{*} Part des femmes résidant hors de la région Nouvelle-Aquitaine parmi les femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes dans la région Nouvelle-Aquitaine

** Part des femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes hors de la région Nouvelle-Aquitaine parmi les femmes résidant en

Nouvelle-Aquitaine



FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP12 : Région de résidence des femmes hospitalisées en 2022 dans la région Nouvelle-Aquitaine pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP

	Femmes	Fer	nmes hosp	italisées en
Région de résidence des femmes	hospitalisées en Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	Limousin	Poitou-Charentes
	%	%	%	%
Aquitaine	61.16	87.23	2.14	0.62
Poitou-Charentes	21.96	4.98	2.67	94.74
Limousin	9.17	0.64	77.27	0.77
Midi-Pyrénées	4.66	6.22	2.94	
Centre-Val-de-Loire	1.69	•	13.10	1.24
Pays de la Loire	0.45			2.32
Inconnue	0.27	0.26	0.53	0.15
Ile-de-France	0.21	0.17	0.53	0.15
DROM	0.18	0.17	0.53	
Rhône-Alpes	0.09	0.13		
Corse	0.06	0.09		
Champagne-Ardenne	0.03	0.04		
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0.03	0.04		
Haute-Normandie	0.03	0.04		
Auvergne	0.03		0.27	
Total	100.00	100.00	100.00	100.00



FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP13 : Région où les femmes résidant en Nouvelle-Aquitaine ont été hospitalisées pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP en 2022.

	Femmes résidant	!	Femmes ré	sidant en
Région d'hospitalisation	en Nouvelle- Aquitaine	Aquitaine	Limousin	Poitou-Charentes
	%	%	%	%
Aquitaine	64.97	95.08	4.18	13.88
Poitou-Charentes	18.53	0.19	1.39	72.72
Limousin	9.15	0.37	80.50	1.19
Ile-de-France	1.70	1.86	1.11	1.54
Pays de la Loire	1.52	0.14		5.69
Midi-Pyrénées	1.22	1.62	1.39	0.12
Centre-Val-de-Loire	1.19		0.84	4.39
Auvergne	1.01	0.05	8.91	0.12
Rhône-Alpes	0.27	0.23	0.84	0.12
Languedoc-Roussillon	0.24	0.23	0.56	0.12
Alsace	0.06	0.09		
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0.03	0.05		
Bretagne	0.03			0.12
Champagne-Ardenne	0.03	0.05		
Picardie	0.03		0.28	
La Réunion	0.03	0.05		·
Total	100.00	100.00	100.00	100.00